

# La coanimation en formation pour adultes, une culture et une pratique spécifiques.

**Profil(s) des stagiaires :** Tout agent de l'administration pénitentiaire qui pratique déjà la coanimation ou qui s'inscrit dans un projet de coanimer une ou des actions de formation.

**Prérequis :** Les agents doivent être inscrits dans un projet concret de coanimation déjà expérimenté ou à venir.

**Finalités et buts de la formation :** Cette formation vise à instaurer et rendre efficaces une culture et une pratique de la coanimation dans l'administration pénitentiaire afin de renforcer l'efficacité pédagogique et améliorer la qualité des dispositifs de formation. Elle va permettre de professionnaliser les formateurs(trices) en les accompagnant vers des pratiques et des postures adaptées à la coanimation en présentiel ou en distanciel.

**Objectif de la formation :** À l'issue de la formation, les participants seront capables de concevoir et animer une séquence pédagogique courte en coanimation, en se répartissant les rôles et en adoptant des postures adaptées.

## Objectifs de formation :

- Expliquer la notion de coanimation.
- Différencier 4 types de coanimation.
- Identifier les principaux écueils de la coanimation.
- Identifier les points clefs d'une coanimation réussie.
- Différencier le debriefing du feedback réalisé après des exercices de mises en situation.
- Réaliser une analyse réflexive, un bilan dans un but d'amélioration continue de sa pratique de coanimation.

## Contenu détaillé du programme

- Définition de la coanimation.
- Le bénéfice de la coanimation pour les formateurs et les apprenants.
- Des exemples de complémentarité en coanimation.
- Les différentes typologies de coanimation.
- Les écueils :
  - Dans la relation entre les coanimateurs.
  - Dans la relation entre les coanimateurs et les apprenants
  - Dans la gestion de l'espace
- Les points clefs d'une coanimation réussie :
  - La complémentarité dans la conception de la formation, préparation stratégique.
  - La complémentarité dans l'animation de la formation, cohérence et fluidité.
  - Le sens de l'adaptation.
  - L'analyse de pratique et l'amélioration continue.

## Référence (N° Harmonie) :

Session 1 : 52153558

Session 2 : 52153562

## Date limite d'inscription :

Session 1 : 20/02/2026

Session 2 : 19/06/2026

**Durée : 21h heures** réparties en : 2 jours en présentiel + 1 jour de RETEX (partages d'expériences) 5 semaines plus tard en présentiel ou distanciel.

## Dates :

**Session 1 :** les 24 et 25 mars 2026 + retex le 19 mai 2026

**Session 2 :** les 22 et 23 septembre 2026 + retex le 24 novembre 2026

## Horaires :

Mardi : 8h30/12h et

13h30/17h

Mercredi : 8h30/12h et

13h30/17h

*\*horaires susceptibles d'être modifiés*

## Lieu de formation : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

## Intervenants :

Coanimateurs :

Laurent TRONEL, ingénieur formation

Cécile HATEY, responsable de formation

Jean-Philippe FOURNIER, responsable de formation

## Modalités d'inscription :

## Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

**Nombre de places : 12**

**Nouvelle  
formation**

## Modalités pédagogiques

Formation-action centrée sur des mises en situations débriefées et des apports théoriques (formation expérientielle).

Echanges et partages d'expériences (RETEX).

Rédaction collective d'une fiche réflexe sur les points d'attention clés pour réussir une coanimation.

## Organisation de la formation :

| Formation en présentiel<br>2 jours consécutifs |        | Intersession<br>(5 semaines)                                 | Formation en<br>présentiel ou<br>à distance   |
|------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Jour 1                                         | Jour 2 | Coanimation d'une<br>formation courte en<br>situation réelle | Jour 3<br>Retour sur<br>expérience<br>(RETEX) |

## L'accompagnement post formation

A l'issue de la formation, une supervision est proposée aux participants volontaires afin qu'ils puissent être accompagnés dans les étapes de conception et de coanimation en situation réelle. Cette supervision, prolongement de la formation, concourt au perfectionnement et à la professionnalisation.

## Documentation

Les documents ressources seront remis aux stagiaires à l'issue de la session par voie dématérialisée

## Modalités d'évaluation

- **Validation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués :
  - Par le biais d'un test de positionnement réalisé avant et à la fin de la formation.
  - Par le biais des mises en situation débriefées.
  - Par la formalisation de la fiche réflexe.
- **Evaluation de satisfaction** par questionnaire écrit et bilan oral
- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

**Responsable de formation :**  
[Kathy.ftais@justice.fr](mailto:Kathy.ftais@justice.fr)

**Assistante de formation :**  
[Amandine.nock@justice.fr](mailto:Amandine.nock@justice.fr)

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.